



## Erreur métrage devis

-----  
Par lilimicka

Bonjour,

Nous avons signé un devis pour une isolation extérieure. Le commercial nous a indiqué une surface de 100m<sup>2</sup>. Lors du passage du métreur, la surface passe à presque 150m<sup>2</sup>...

Il nous propose de rajouter pour faire la totalité de la surface ou bien de ne faire que 3 murs !!!

Peut-on réclamer qu'il fasse entièrement la surface étant donné que c'est une erreur de mesure de leur part ?

Peut-on annuler le contrat (acompte versé) ???

Financièrement on ne peut pas rajouter...

Merci pour vos réponses

-----  
Par chamce

que vous a dit le commercial qui a dressé le devis ?

-----  
Par lilimicka

C'est le commercial qui au départ qui avait pris les mesures.

Le commercial nous a ensuite proposé:

1) soit on rajoute (environ 9000e)

2 ) soit il n'y aura que 3 murs isolés

-----  
Par chamce

est-il à son compte ?

-----  
Par lilimicka

le commercial et le métreur sont de la même entreprise